



POUR LA CROISSANCE D'UNE COMMUNAUTÉ D'EXPRESSION FRANÇAISE VIABLE

Plan d'action stratégique pour
l'immigration francophone de l'Î.-P.-E.
2023-2028

Juin 2023

MESSAGE

Il est tout à fait clair que l'immigration a été un catalyseur de prospérité, de dynamisme et d'innovation pour l'Île-du-Prince-Édouard au cours des dernières années et qu'elle continuera de l'être dans un avenir prévisible. D'ailleurs, l'immigration a été essentielle pour permettre à la province de faire face à certains de ses besoins pressants en matière de main-d'œuvre et a joué un rôle majeur dans notre présence croissante sur les marchés internationaux. En plus d'aider à répondre à ces besoins et de créer de telles opportunités, l'immigration francophone contribue également à la vitalité de la communauté d'expression française de l'Île-du-Prince-Édouard. Les nouveaux arrivants et arrivantes d'expression française à l'Île-du-Prince-Édouard sont une source de diversité dynamique qui est essentielle non seulement à notre économie, mais aussi à l'existence continue de la communauté acadienne et francophone de l'Île.



Pour être en mesure de bénéficier des nombreux avantages de l'immigration francophone, notre province doit développer sa capacité et celle de ses partenaires communautaires à accueillir et à intégrer les nouveaux arrivants et arrivantes d'expression française. Des communautés inclusives sont essentielles au succès d'une telle approche, tout comme l'offre de services en français dans des domaines prioritaires tels que la santé, l'éducation de la petite enfance et le système scolaire.

La meilleure façon de réaliser les progrès requis est de tirer parti des partenariats et des synergies au sein du gouvernement provincial, comme le comité de gouvernance pangouvernemental créé pour mettre en œuvre le Plan d'action stratégique pour l'immigration francophone. La collaboration avec les partenaires fédéraux et communautaires sera également essentielle dans de nombreux domaines, notamment pour renforcer la capacité des services d'établissement en français. Les infrastructures communautaires offrant des possibilités à la population d'expression française de l'Île de vivre en français et de faire l'expérience des diverses facettes de la culture acadienne et francophone de l'Île seront également plus importantes que jamais.

Dans les mois et les années à venir, il sera impératif de réaliser des progrès en matière d'immigration francophone et de tirer parti des leçons apprises en allant de l'avant. L'immigration francophone peut être très profitable à l'Île-du-Prince-Édouard et à sa communauté acadienne et francophone. Le présent plan d'action stratégique fournit un schéma solide et réalisable pour exploiter de cette importante opportunité.

Gilles Arsenault
Ministre du développement économique, de l'innovation et du commerce
Ministre responsable des Affaires acadiennes et francophones



TABLES DES MATIÈRES

MESSAGE.....	3
L'IMPORTANCE DE L'IMMIGRATION D'EXPRESSION FRANÇAISE.....	5
Selon les besoins de la communauté.....	5
Collaborateurs clés au gouvernement.....	6
Un intérêt national pour l'immigration d'expression française.....	7
IMMIGRATION D'EXPRESSION FRANÇAISE – DÉFINITIONS.....	8
APERÇU DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD : POPULATION ET IMMIGRATION.....	9
Une population en croissance continue.....	9
Croissance de la population d'expression française à l'Î.-P.-É.....	9
Croissance du nombre d'immigrants et immigrantes d'expression française à l'échelle nationale.....	11
Nécessité d'améliorer les données, les mesures et le suivi.....	11
REGARD SUR LES BESOINS COMMUNAUTAIRES.....	12
L'importance de l'immigration pour répondre aux besoins du marché du travail.....	12
Demande pour l'amélioration de la prestation des services en français au sein de la communauté.....	13
L'immigration est essentielle pour la viabilité de la communauté.....	13
REGARD VERS L'AVENIR : PARCOURS VERS L'IMMIGRATION RÉUSSIE.....	14
RAISON D'ÊTRE.....	15
Objectif premier.....	15
Buts.....	15
Principes directeurs.....	15
BUT 1 : ATTIRER DES GENS D'EXPRESSION FRANÇAISE QUI VEULENT IMMIGRER À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD.....	17
Exploiter et promouvoir les parcours d'immigration au profit de la communauté d'expression française.....	17
Promouvoir et soutenir le recrutement ciblé de personnes d'expression française.....	18
Améliorer l'accès aux services prioritaires et aux infrastructures communautaires.....	20
BUT 2 : AIDER LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET ARRIVANTES D'EXPRESSION FRANÇAISE À S'ÉTABLIR ET À RESTER À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD.....	21
Améliorer les services d'établissement en français.....	21
Aider les immigrants et immigrantes et leurs familles à établir des liens avec les employeurs et l'industrie.....	22
Améliorer l'accès à l'information pour les employeurs et travailleurs et travailleuses d'expression française.....	23
BUT 3 : DÉVELOPPER LA CAPACITÉ D'ACCROÎTRE L'IMMIGRATION D'EXPRESSION FRANÇAISE À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD.....	24
Harmoniser les priorités en matière d'immigration d'expression française avec les priorités générales du gouvernement en matière d'immigration, de population et de développement de la main-d'œuvre.....	24
Favoriser les partenariats et améliorer la coordination.....	25
Prendre compte de la recherche et de l'information dans les décisions.....	25
MISE EN ŒUVRE ET REDDITION DE COMPTES.....	26
ANNEXE.....	27

L'IMPORTANCE DE L'IMMIGRATION D'EXPRESSION FRANÇAISE

L'immigration d'expression française est importante pour la viabilité de l'Île-du-Prince-Édouard et pour la communauté acadienne et francophone dans les régions rurales et urbaines. En effet, les immigrants et immigrantes d'expression française enrichissent la province non seulement sur le plan démographique, mais aussi sur les plans économique, culturel et social.

Le fait d'attirer des immigrants et immigrantes internationaux d'expression française et de favoriser leur établissement et leur intégration réussis en tant que membres actifs de la société de la province présente de nombreux avantages.

Notamment, l'immigration d'expression française :

- Appuie la croissance démographique de l'Île-du-Prince-Édouard et viabilité de la communauté acadienne et francophone ;
- Contribue à la pérennité de la langue française et de la culture francophone ;
- Aide à combler les lacunes du marché du travail et à répondre aux besoins en main-d'œuvre des employeurs ;
- Aide à répondre à la demande pour des travailleurs et travailleuses d'expression française et bilingues ;
- Augmente la qualité et l'envergure des services offerts en français aux Insulaires et aux touristes ;
- Contribue à la prestation de services en français directement au sein de la communauté acadienne et francophone, ce qui aide à y attirer plus de gens et de jeunes d'expression française ;
- Aide à ouvrir des voies d'accès aux marchés francophones du monde entier.

Le terme « d'expression française » se dit d'un individu qui a la capacité de travailler ou de vivre en utilisant la langue française.

Les langues sous-entendues dans l'emploi du terme « bilingue » sont le français et l'anglais.

Le terme « communauté acadienne et francophone » désigne l'ensemble des personnes acadiennes et francophones de l'Île.

Selon les besoins de la communauté

Le présent plan d'action stratégique quinquennal pour l'immigration d'expression française a été élaboré en réponse aux priorités nationales, provinciales et communautaires et à la possibilité d'adopter une approche plus ciblée pour accroître la population d'expression française de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard est déterminé à soutenir la communauté acadienne et francophone et à préserver à l'Île-du-Prince-Édouard la langue française pour les générations futures. Cet objectif est d'ailleurs inscrit dans *la Loi sur les services en français* (2013). La *Loi* repose sur le principe de l'harmonisation des priorités de la communauté acadienne et francophone en matière de services en français avec la capacité du gouvernement provincial d'offrir ces services.

Le Comité consultatif de la communauté acadienne et francophone a préparé un rapport contenant des recommandations pour améliorer l'immigration d'expression française à l'Île-du-Prince-Édouard tirées de la rétroaction reçue lors de consultations communautaires. Ce rapport a été remis, à titre consultatif, au gouvernement provincial pour qu'il en tienne compte dans le cadre de l'élaboration du présent plan d'action stratégique.

Le plan a ensuite été élaboré dans le cadre d'une initiative gouvernementale à l'échelle de la province visant à définir des actions susceptibles de permettre de tirer parti des stratégies, plans et initiatives existants et futurs au sein du gouvernement afin d'avoir un impact plus important sur la croissance de la population d'expression française de l'Île-du-Prince-Édouard grâce à l'immigration. Le comité directeur a déterminé que pour assurer sa mise en œuvre réussie, le présent plan devrait être axé sur des actions.



Collaborateurs clés au gouvernement

Le Secrétariat aux affaires acadiennes et francophones a dirigé l'élaboration du présent plan d'action stratégique et est chargé d'agir en tant qu'organisme de coordination pour le comité de gouvernance qui sera établi pour veiller à sa mise en œuvre réussie.

L'élaboration du plan d'action stratégique a nécessité la participation du Bureau de l'immigration, de la Division de la croissance économique et démographique, ainsi que de représentants d'autres domaines du secteur public, de la santé et de l'éducation qui jouent un rôle important dans la direction ou le soutien des efforts liés au recrutement d'immigrants et immigrantes internationaux ou à leur établissement et leur intégration. Ces secteurs et d'autres secteurs du gouvernement joueront un rôle essentiel dans la mise en œuvre des actions présentées dans le présent plan.

Le **Secrétariat aux affaires acadiennes et francophones** appuie le gouvernement provincial pour les questions relatives à la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le **Bureau de l'immigration** administre le Programme des candidats provincial de l'Île-du-Prince-Édouard et partage l'administration du Programme d'immigration au Canada atlantique dans le cadre d'un accord avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

La **Division de la croissance économique et démographique** du ministère de la Main-d'œuvre, des Études supérieures et de la Population est responsable des services d'établissement. Elle fournit des fonds à la Coopérative d'intégration francophone de l'Île-du-Prince-Édouard (CIF) pour l'administration de services d'établissement destinés aux nouveaux arrivants et arrivantes d'expression française qui veulent vivre et travailler à l'Île-du-Prince-Édouard.

Ces bureaux gouvernementaux travaillent avec les employeurs pour les aider à répondre à leurs besoins en main-d'œuvre par l'entremise de services de recrutement et d'établissement. Les employeurs et les communautés jouent un rôle clé dans le soutien au recrutement, à l'établissement et à l'intégration réussie des immigrants et immigrantes et de leur famille. Les services axés sur la communauté, tels que ceux offerts par la CIF et les accompagnateurs communautaires de l'Île-du-Prince-Édouard, sont essentiels pour soutenir ces efforts.



Un intérêt national pour l'immigration d'expression française

Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de l'immigration comme stratégie pour aider les entreprises à trouver des travailleurs et travailleuses et pour attirer des gens détenant les compétences requises dans les secteurs clés afin de gérer les défis sociaux et économiques auxquels le Canada sera confronté dans les décennies à venir¹.

Les efforts fédéraux ont permis d'apporter des changements aux programmes d'immigration qui soutiennent une augmentation de l'immigration d'expression française dans le cadre de la **Stratégie en matière d'immigration francophone** du Canada (2018-2023). Certains de ces efforts comprennent :

- Points additionnels dans le système Entrée express pour la **maîtrise du français**.
- **Volet Mobilité francophone du Programme de mobilité internationale** pour aider les employeurs (hors Québec) à embaucher des travailleurs et travailleuses temporaires d'expression française et permettre aux ressortissants et ressortissantes étrangers d'acquérir une expérience de travail au Canada, ce qui peut les aider à se qualifier pour la résidence permanente.
- **Parcours d'intégration francophone** coordonné par l'entremise de Connexions francophones (service avant le départ).
- **Expansion continue et ciblée des activités de promotion et de recrutement** axées sur les immigrants et immigrantes d'expression française, y compris **Destination Canada**.
- Renforcement de l'**engagement des communautés francophones**, afin que le principe « par et pour les francophones » s'applique depuis la conception des politiques et des programmes jusqu'à leur mise en œuvre.
- **Développement des services d'établissement**, y compris dans les régions rurales, et promotion des liens entre les nouveaux arrivants et arrivantes francophones et les communautés francophones.
- Financement de l'**Initiative des communautés francophones accueillantes** pour aider les communautés de tout le pays à accueillir les nouveaux immigrants et immigrantes dans leur région.
- **Renforcement de la coordination et de la collaboration** entre IRCC et les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux.
- Amélioration **de la collecte de données, de la mesure et des rapports de rendement** en fonction de la définition de l'immigration d'expression française.

La croissance de l'immigration d'expression française partout au pays (à l'exception du Québec) continue d'être une priorité importante du gouvernement du Canada.

¹ Source: Gouvernement du Canada. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2002). Rapport annuel au Parlement sur l'immigration, 2022. Sur Internet : www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/rapport-annuel-parlement-immigration-2022.html (site consulté le 23 février 2023).

IMMIGRATION D'EXPRESSION FRANÇAISE – DÉFINITIONS

Immigrant (Statistique Canada)

Immigrant désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.

D'expression française

Dans le cadre du présent plan d'action stratégique, le terme « d'expression française » se dit d'une personne qui a la capacité de travailler ou de vivre en utilisant la langue française.

IRCC définit un immigrant d'expression française comme étant un immigrant dont le français est la première langue officielle canadienne d'usage.

Résident temporaire

Les résidents temporaires comprennent les travailleurs temporaires et les étudiants internationaux. Les résidents temporaires représentent environ 90 % des immigrants passant par le Programme des candidats provincial de l'Île-du-Prince-Édouard.

Résident permanent (IRCC)

Un résident permanent est une personne qui a obtenu le statut de résident permanent en immigrant au Canada, mais qui n'est pas encore citoyen canadien. Les résidents permanents sont citoyens d'autres pays. Une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire, comme un étudiant étranger ou un travailleur étranger temporaire, n'est **pas** un résident permanent.

Les réfugiés qui sont réinstallés à partir de l'étranger deviennent des résidents permanents par l'intermédiaire du Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement ou du Programme de parrainage privé de réfugiés.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada facilite l'entrée des résidents et résidentes permanents de manière à maximiser leur contribution aux aspects économiques, sociaux et culturels du Canada, tout en protégeant la santé et la sécurité des Canadiens et Canadiennes.

Programme de candidats provincial de l'Î.-P.-É. (Bureau de l'immigration)

Le Programme des candidats provincial (PCP) de l'Île-du-Prince-Édouard est un parcours d'immigration menant à la résidence permanente par l'entremise du gouvernement fédéral. Les personnes sont sélectionnées en fonction de leur intention de vivre et de travailler à l'Île-du-Prince-Édouard et de leur capacité économique à s'y établir. À l'heure actuelle, la priorité est accordée aux personnes qualifiées pour travailler dans des domaines où il existe des pénuries de main-d'œuvre à l'Île-du-Prince-Édouard.

Programme d'immigration au Canada atlantique (IRCC)

Le Programme d'immigration au Canada atlantique (PICA) aide les employeurs désignés à embaucher des candidats et candidates qualifiés pour des postes qu'ils n'ont pas réussi à pourvoir dans leur région. Ces candidats et candidates peuvent vivre à l'étranger ou au Canada à titre de résidents et résidentes temporaires. Avant de pouvoir présenter une offre d'emploi à un candidat, un employeur doit obtenir une désignation du gouvernement de la province de l'Atlantique où travaillera le candidat. Il y a un parcours pour obtenir la résidence permanente au Canada pour ceux et celles qui répondent aux exigences.

Coopérative d'intégration francophone de l'Île-du-Prince-Édouard (CIF) (<https://tonile.ca/fr/>)

La Coopérative d'intégration francophone de l'Î.-P.-É. est l'organisation sœur de l'Immigrant and Refugee Services Association PEI. La CIF accueille et intègre les nouveaux arrivants et arrivantes d'expression française dans la communauté francophone tout en aidant à maintenir et à augmenter la population francophone de la province.

Le mandat principal de la CIF est d'aider les nouveaux arrivants et arrivantes d'expression française à s'établir à l'Île-du-Prince-Édouard en facilitant leur intégration sociale, économique, éducationnelle et culturelle. La CIF sensibilise la population d'accueil – la communauté acadienne et francophone de l'Île – à la diversité culturelle, aux avantages de l'immigration et à l'importance de l'immigration d'expression française.

APERÇU DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD : POPULATION ET IMMIGRATION

Une population en croissance continue

L'Île-du-Prince-Édouard a connu une croissance démographique moyenne de 1,3 % par an entre 2008 et 2021. La population a augmenté de 2,6 % en 2019, de 2,5 % en 2020 et de 1,9 % en 2021.

L'Île-du-Prince-Édouard prévoit une croissance démographique continue, et l'immigration internationale continuera de contribuer de façon importante à cette croissance.

Une approche ciblée pour accroître l'immigration d'expression française dans le cadre de l'immigration internationale et de la croissance démographique est une nécessité et une opportunité. **L'immigration et la croissance démographique d'expression française sont importantes pour soutenir la culture et la langue et permettre la croissance d'une communauté acadienne et francophone dynamique à l'Île-du-Prince-Édouard.**

Figure 1. Population totale de l'Î.-P.-É.

Source : Bureau de la statistique de l'Î.-P.-É., Projections démographiques de l'Î.-P.-É. 2022-2061 (4 juillet 2022)

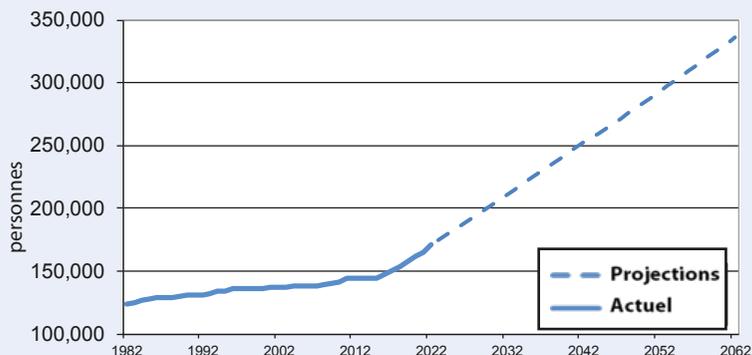
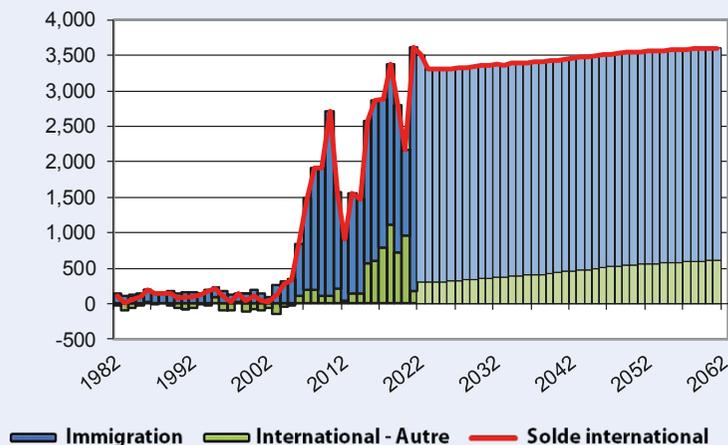


Figure 2. Solde migratoire international

Source : Bureau de la statistique de l'Î.-P.-É., Projections démographiques de l'Î.-P.-É. 2022-2061 (4 juillet 2022)



Croissance de la population d'expression française à l'Î.-P.-É.

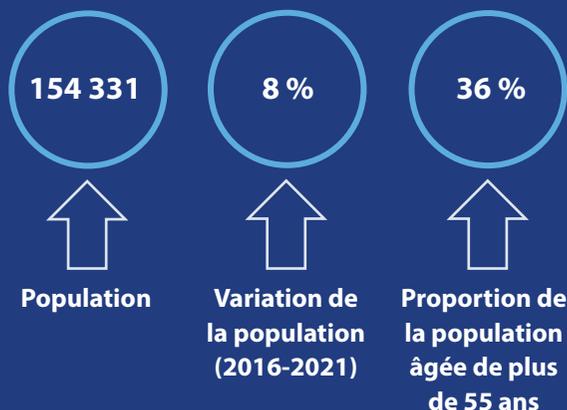
Près de 13 % de la population totale de l'Île, soit 19 500 personnes vivant à l'Île, ont déclaré être des personnes d'expression française en 2021. Un peu plus de 4 500 personnes de la population d'expression française de la province ont indiqué que le français était leur langue maternelle.

La population d'expression française de l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté de 8,7 %, soit un peu plus que la croissance de la population totale (8 %) entre 2016 et 2021, selon les données du recensement. Au cours de cette période, le pourcentage de la population totale qui a identifié le français comme langue maternelle a diminué de 3,4 % à 3,0 %.



Profil économique et démographique sommaire : Île-du-Prince-Édouard

Démographie et économie



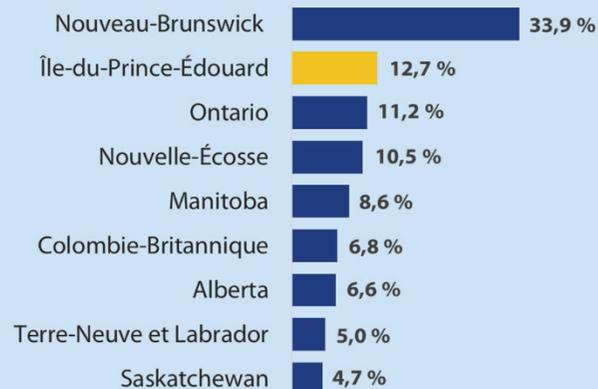
Cinq principales industries pour l'emploi (en ordre)

1. Soins de santé et assistance sociale
2. Administrations publiques
3. Commerce de détail
4. Agriculture, foresterie, pêche et chasse
5. Fabrication

Caractéristiques des francophones*

Population d'expression française	19 435
*Première langue officielle parlée : français, et français et anglais	4 765
Proportion au sein de la population totale	13%
Français comme langue maternelle	4 560
Proportion au sein de la population totale	3%
Proportion de francophones âgés de 60 ans et plus	44%
Proportion de la population totale âgée de 60 ans et plus	28%

Proportion de la population d'expression française au sein de la population totale (2021)*



Caractéristiques de l'immigration*

Immigration (de tous les pays)	11 765
Proportion de l'immigration (au sein de la population totale)	7,6 %
Immigration récente (2016-2021)	4 860
Proportion de l'immigration d'expression française (au sein de l'immigration récente)	0 %



*Source: Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 8 février 2023. www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F (site consulté le 23 février 2023).

Croissance du nombre d'immigrants et immigrantes d'expression française à l'échelle nationale

Le gouvernement du Canada a annoncé que plus de 16 300 nouveaux immigrants et immigrantes se sont installés dans les communautés francophones minoritaires du Canada en janvier 2023. Cela représente une augmentation annuelle de 4,4 % (selon les chiffres préliminaires), et signifie que **l'objectif national visant à ce que les francophones représentent au moins 4,4 % des nouveaux résidents et résidentes permanents (hors Québec) a été atteint en 2022².**

L'immigration d'expression française au Canada, à l'exception du Québec, a été presque cinq fois plus élevée en 2022 que pendant l'année de recensement de 2006, au cours de laquelle le nombre d'admissions de résidents et résidentes d'expression française hors Québec se trouvait juste au-dessus de 2800. L'année 2022 a été identifiée comme l'année où le nombre d'immigrants et d'immigrantes d'expression française (hors Québec) était le plus élevé.

Nécessité d'améliorer les données, les mesures et le suivi

Il est important d'avoir des données de base, des mesures et des mécanismes de suivi en place pour mesurer les résultats des efforts en matière d'immigration d'expression française. Le gouvernement du Canada a établi comme priorité la mise en œuvre de politiques cohérentes soutenues par des données probantes et des résultats. Ces efforts comprennent une nouvelle mesure de la définition d'immigrant d'expression française ; l'amélioration de la collecte de données sur les langues officielles utilisées par les résidents et résidentes temporaires ; l'élaboration de nouveaux outils et mécanismes pour suivre les progrès et mesurer le rendement ; et l'augmentation de la communication systématique des résultats atteints relativement à l'immigration d'expression française, y compris les progrès relatifs à l'atteinte de la cible d'immigrants et immigrantes d'expression française et des résultats plus large.

Le gouvernement provincial est déterminé à travailler avec IRCC et ses partenaires fédéraux pour veiller à une utilisation uniforme de la définition du terme « d'expression française » et des mécanismes et outils de mesure qui reflètent mieux les parcours d'immigration de l'Île-du-Prince-Édouard et le pourcentage élevé de résidents et résidentes temporaires passant par le Programme des candidats provincial.

² Gouvernement du Canada, Communiqué de presse (23 janvier 2023), Le plus grand nombre de nouveaux arrivants francophones accueillis depuis 2006. Sur Internet : www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/news/2023/01/canada-meets-its-francophone-immigration-target-in-2022.html

REGARD SUR LES BESOINS COMMUNAUTAIRES

L'importance de l'immigration pour répondre aux besoins du marché du travail

L'immigration et la migration interprovinciale sont essentielles pour soutenir la croissance démographique et pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de travailleurs et travailleuses qualifiés à l'Île-du-Prince-Édouard. Le gouvernement provincial a travaillé et continue de travailler avec les employeurs, le gouvernement fédéral et les partenaires communautaires en vue de répondre aux besoins du marché du travail et de soutenir le recrutement d'immigrants et immigrantes ainsi que l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants et arrivantes.

Les résidents et résidentes temporaires (travailleurs et travailleuses temporaires et étudiants et étudiantes internationaux) constituent la majorité de la population immigrante qui vient à l'Île-du-Prince-Édouard par l'entremise du Programme des candidats provincial et du Programme d'immigration au Canada atlantique.

L'objectif est de créer des parcours menant à la résidence permanente pour les résidents et résidentes temporaires admissibles. L'immigration internationale axée sur la population d'expression française doit tenir compte des exigences relativement à la langue anglaise dans le cadre de ce processus.

Grâce à ces efforts, on constate un renforcement continu des partenariats au sein du gouvernement en ce qui a trait aux services de recrutement et d'établissement, entre les gouvernements en ce qui a trait au Programme d'immigration au Canada atlantique, et avec les organismes et partenaires communautaires, y compris la CIF, les accompagnateurs communautaires de l'Î.-P.-É., Study and Stay PEI, Atlantic Student Development Alliance et d'autres. Il est possible d'en faire plus dans le cadre de ces relations et d'autres relations afin d'assurer l'existence de partenariats solides et de mécanismes de collaboration et d'alignement pour maximiser l'impact sur l'immigration d'expression française. **Ces efforts comprennent l'offre de soutiens dans la communauté pour aider à créer un sentiment d'appartenance et encourager les immigrants et immigrantes ainsi que leurs familles à travailler et à vivre à l'Île-du-Prince-Édouard.**

En outre, des efforts dans les domaines de la santé et de l'éducation soutiennent un recrutement plus ciblé en fonction des besoins en compétences spécialisées et des professions en demande. Il existe une opportunité d'accroître l'accent sur l'immigration d'expression française dans le cadre du recrutement ciblé pour les professions en demande et au sein desquelles les postes sont difficiles à pourvoir. Ces efforts comprennent l'amélioration de la collaboration et des mécanismes au sein du gouvernement provincial, dans la mesure du possible, afin de mieux répondre aux besoins à long terme du marché du travail. Il existe également une plus grande opportunité d'entrer en contact avec plus d'employeurs de l'Île-du-Prince-Édouard afin de créer une réelle compréhension de l'importance et du potentiel des immigrants et immigrantes d'expression française.

L'immigration d'expression française peut jouer un rôle important pour répondre aux besoins en main-d'œuvre des employeurs de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces efforts surviennent à un moment où tous les secteurs sont confrontés à des pénuries de main-d'œuvre dans la province et à travers le pays. Il est donc encore plus important de travailler ensemble pour attirer des gens à l'Île-du-Prince-Édouard et les aider à y vivre et à y travailler.



Demande pour l'amélioration de la prestation des services en français au sein de la communauté

Il y a un besoin et une demande importants pour davantage de services en français au sein de la communauté, ainsi que pour un meilleur accès aux services prioritaires et aux infrastructures communautaires, y compris le logement et le transport, afin d'être en mesure d'attirer plus de gens au sein de la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard.

Plus précisément, la communauté a indiqué qu'il existe une forte demande pour des personnes d'expression française et bilingues afin de combler des postes d'éducatrices et d'éducateurs et de spécialistes en éducation préscolaire, primaire, secondaire et postsecondaire dans les programmes en français et d'immersion française à l'Île-du-Prince-Édouard. Le recrutement d'employés et employées d'expression française dans les associations sans but lucratif et les groupes communautaires qui fournissent des services à la communauté offre également une opportunité de soutenir sa viabilité.

La communauté a cerné des lacunes en matière de services et de soins de langue française dans le système de santé, et celles-ci sont notamment liées à de nombreuses professions en demande au sein desquelles les postes sont difficiles à pourvoir. Il existe aussi une demande pour plus de postes bilingues au sein du gouvernement, tant au niveau provincial que fédéral.

L'immigration est essentielle pour la viabilité de la communauté

La communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard cherche des moyens de se développer et d'assurer son maintien à un moment où elle fait face à un déclin et à un vieillissement de sa population (elle a un pourcentage plus élevé de personnes âgées de 60 ans et plus [44 %] que l'ensemble de l'Île [28 %]) et où les gens partent pour aller dans des régions plus urbaines. De plus, la communauté acadienne et francophone est confrontée à des transitions linguistiques intergénérationnelles vers l'anglais.

Trouver des moyens de fournir davantage de services en français (surtout au sein de la communauté, lorsque possible) et améliorer les infrastructures communautaires (logement et transport) sont importants pour aider à soutenir la communauté.

La préservation de la langue française est importante pour soutenir et faire croître la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard. Un certain nombre d'éléments et de phénomènes positifs appuient la viabilité de la communauté et l'aident à attirer des immigrants et immigrantes. Mentionnons notamment un solide réseau de six centres communautaires-scolaires francophones et la Commission scolaire de langue française ; la demande croissante pour l'immersion française dans les écoles de la province ; et la présence d'un établissement postsecondaire de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard, soit le Collège de l'Île.

La majorité des étudiants et étudiantes du Collège de l'Île sont internationaux, et son programme Éducation à petite enfance a mené à l'emploi à l'Île-du-Prince-Édouard pour certains de ses diplômés et diplômées.

Le collège Holland et l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard connaissent également une croissance importante du nombre d'inscriptions d'étudiants et étudiantes internationaux. Les programmes tels que Study and Stay PEI et Atlantic Student Development Alliance, qui aident les étudiants et étudiantes internationaux à trouver un emploi à l'Île-du-Prince-Édouard après l'obtention de leur diplôme, offrent une opportunité d'établir des liens plus étroits avec les étudiants et étudiantes et diplômés et diplômées d'expression française.

L'Île-du-Prince-Édouard a une longue histoire de culture et de patrimoine acadiens bien vivants que l'on retrouve partout dans la province et dans les six régions francophones. En 2019, l'Île-du-Prince-Édouard et le Sud-est du Nouveau-Brunswick ont accueilli le sixième Congrès mondial acadien, qui a rassemblé plus de 100 000 personnes – tant des Acadiens et Acadiennes que des gens s'intéressant à la culture acadienne.

Vivre, promouvoir et célébrer la diversité et l'importance des cultures acadienne et francophones est important pour aider à créer un sentiment d'appartenance pour tout le monde, y compris les immigrants et immigrantes d'expression française.

REGARD VERS L'AVENIR : PARCOURS VERS L'IMMIGRATION RÉUSSIE

Voici cinq éléments clés pour accueillir avec succès les immigrants et immigrantes d'expression française à l'Île-du-Prince-Édouard afin de contribuer à la croissance et au maintien de la communauté :

01

Reconnaître l'importance d'un engagement axé sur les personnes d'expression française en matière d'immigration de la part du gouvernement, de la communauté et des employeurs.

02

Aider les employeurs à recruter des gens d'expression française qui sont les plus susceptibles de s'établir à long terme à l'Île-du-Prince-Édouard.

03

Aider les nouveaux arrivants et arrivantes à s'établir à l'Île-du-Prince-Édouard et dans leur communauté.

04

Aider les immigrants et immigrantes à s'intégrer pleinement aux communautés d'accueil et à la société de l'Île-du-Prince-Édouard.

05

Créer un fort sentiment d'appartenance et de communauté pour les nouveaux arrivants et arrivantes d'expression française.

RAISON D'ÊTRE

Le présent plan d'action stratégique vise à fournir une orientation au gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, en collaboration avec ses partenaires communautaires et le gouvernement fédéral, en vue de soutenir l'objectif suivant :

Attirer des immigrants et immigrantes d'expression française qui contribuent à la prospérité de l'Île-du-Prince-Édouard, tout en enrichissant la culture et la diversité de nos communautés, et favoriser leur intégration réussie.

Objectif premier

Bien que l'objectif premier soit de développer une communauté d'expression française viable, il est reconnu que les efforts visant le recrutement, l'établissement et l'intégration des immigrants et immigrantes d'expression française permettront :

- d'aider à répondre à la demande existante et croissante en postes de langue française ;
- de répondre à des pénuries de main-d'œuvre dans la province ; et
- d'encourager un plus grand nombre d'étudiants et étudiantes internationaux d'expression française à étudier et à rester à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les candidats et candidates doivent être capables de parler français et de satisfaire aux exigences liées à l'anglais pour l'immigration.

Grâce aux efforts, l'immigration francophone jouera un rôle important en contribuant à la prospérité de l'Île-du-Prince-Édouard et en enrichissant la culture et la diversité de nos communautés.

Buts

Les cinq prochaines années seront axées sur les objectifs suivants :

- Attirer des gens d'expression française qui veulent immigrer à l'Île-du-Prince-Édouard pour soutenir la viabilité de la communauté d'expression française.
- Aider les nouveaux arrivants et arrivantes d'expression française à s'établir et à rester à l'Île-du-Prince-Édouard en créant un sentiment d'appartenance à la communauté et en leur offrant des possibilités de vivre et de travailler en français.
- Développer la capacité d'accroître l'immigration d'expression française à l'Île-du-Prince-Édouard afin de contribuer à la croissance et à la diversité de la main-d'œuvre et de la population de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi qu'à la viabilité de la communauté et de la culture acadiennes et francophones de la province.

Principes directeurs

Les efforts seront guidés par cinq principes fondamentaux :

- Accent sur les besoins de la communauté ;
- Approches inclusives et accueillantes ;
- Mise à profit de partenariats solides avec la communauté ;
- Harmonisation des priorités et des actions ;
- Responsabilité des gouvernements et des partenaires.

Raison d'être du plan d'action stratégique	Buts partagés	Résultats visés
<p>Attirer des immigrants et immigrantes d'expression française qui contribuent à la prospérité de l'Île-du-Prince-Édouard, tout en enrichissant la culture et la diversité de nos communautés, et favoriser leur intégration réussie.</p> <p>Favoriser la croissance d'une communauté d'expression française viable à l'Île-du-Prince-Édouard.</p>	<p>But 1 Attirer des gens d'expression française qui veulent immigrer à l'Î.-P.-É.</p> <p>But 2 Aider les nouveaux arrivants et arrivantes d'expression française à s'établir et à rester à l'Î.-P.-É.</p> <p>But 3 Développer la capacité d'accroître l'immigration d'expression française à l'Î.-P.-É.</p>	<p>Appuie la croissance démographique de l'Î.-P.-É. et la viabilité de la communauté acadienne et francophone ;</p> <p>Contribue à la pérennité de la langue française et de la culture francophone ;</p> <p>Aide à combler les lacunes du marché du travail et à répondre aux besoins en main-d'œuvre des employeurs ;</p> <p>Aide à répondre à la demande pour des travailleurs et travailleuses d'expression française et bilingues ;</p> <p>Augmente la qualité et l'envergure des services offerts en français aux Insulaires et aux touristes ;</p> <p>Contribue à la prestation de services en français directement au sein de la communauté acadienne et francophone, ce qui aide à y attirer plus de gens et de jeunes d'expression française ;</p> <p>Aide à ouvrir des voies d'accès aux marchés francophones du monde entier.</p>

BUT 1 :

ATTIRER DES GENS D'EXPRESSION FRANÇAISE QUI VEULENT IMMIGRER À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Attirer des gens qui veulent vivre et travailler à l'Île-du-Prince-Édouard est une priorité, et l'accent devrait être mis sur les citoyens et citoyennes étrangers d'expression française qui peuvent contribuer au développement et à la viabilité d'une main-d'œuvre d'expression française et de la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard.

Ce but est appuyé par trois objectifs :

1. Exploiter et promouvoir les parcours d'immigration au profit de la communauté d'expression française.
2. Promouvoir et soutenir le recrutement ciblé de personnes d'expression française.
3. Améliorer l'accès aux services prioritaires et aux infrastructures communautaires.

Objectif 1.1 :

Exploiter et promouvoir les parcours d'immigration au profit de la communauté d'expression française

Priorité

- Augmenter le nombre d'admissions de candidats et candidates d'expression française aux parcours d'immigration à l'Île-du-Prince-Édouard.

Actions

1. Promouvoir et soutenir une plus grande prise en compte des immigrants et immigrantes d'expression française dans le cadre du Programme des candidats provincial de l'Île-du-Prince-Édouard et du Programme d'immigration au Canada Atlantique. (Responsable : Bureau de l'immigration)
2. Tirer parti du programme Mobilité francophone du gouvernement fédéral comme parcours d'immigration pour recruter des travailleurs et travailleuses temporaires et fournir des informations et un soutien à ceux et celles qui se qualifient pour la résidence permanente. (Responsable : Bureau de l'immigration)
 - Travailler avec la CIF pour mieux comprendre le profil des candidats et des candidates de ce programme et établir les conditions pour soutenir les personnes admissibles à atteindre la résidence permanente.
 - Travailler avec la CIF pour sensibiliser les employeurs à la possibilité d'embaucher des travailleurs et travailleuses étrangers qualifiés d'expression française ou bilingues pour occuper des postes de gestion, professionnels, techniques ou de métiers spécialisés par l'entremise du programme Mobilité francophone et à la possibilité pour ces travailleurs et travailleuses d'obtenir la résidence permanente.

Le programme Mobilité francophone du Canada délivre des permis de travail aux citoyens et citoyennes étrangers d'expression française qui souhaitent vivre et travailler dans une communauté francophone hors Québec. Pour obtenir un permis de travail, la personne doit avoir une offre d'emploi d'un employeur dans une province canadienne.

L'un des engagements dans le cadre de la **Stratégie en matière d'immigration francophone** du Canada 2018-2023 était de sensibiliser les employeurs canadiens et les ressortissants et ressortissantes étrangers d'expression française au volet Mobilité francophone.

Objectif 1.2 :

Promouvoir et soutenir le recrutement ciblé de personnes d'expression française

Priorités

- Accroître la participation des employeurs de l'Île-du-Prince-Édouard (tant francophones qu'anglophones) dans le recrutement d'immigrants et d'immigrantes d'expression française.
- Cibler les efforts de recrutement en fonction des besoins en main-d'œuvre de l'Île-du-Prince-Édouard et de la capacité des candidats et candidates à satisfaire les exigences liées à l'immigration et les qualités liées à l'emploi.

Actions

1. S'associer à la CIF pour travailler directement avec les employeurs afin de mieux comprendre leurs besoins en main-d'œuvre et de faire du recrutement en fonction de ces besoins, et avec les candidats et candidates afin de les attirer à l'Île-du-Prince-Édouard pour y travailler. (Responsable : Bureau de l'immigration, Division de la croissance économique et démographique)

Les efforts comprennent :

- Mobiliser les employeurs francophones et anglophones afin de mieux comprendre leurs besoins en main-d'œuvre.
 - Travailler avec les employeurs et les candidats et candidates afin d'accroître leur compréhension et leur utilisation des parcours d'immigration provinciaux et fédéraux qui peuvent optimiser l'immigration d'expression française.
 - Appuyer activement le recrutement d'immigrants et immigrantes d'expression française.
2. Soutenir les autorités scolaires, soit la Commission scolaire de langue française et la Direction des écoles publiques de langue anglaise, dans leur recrutement d'éducateurs et éducatrices et de spécialistes d'expression française en réponse à la population étudiante croissante de l'Île-du-Prince-Édouard. (Responsable : Ministère de l'Éducation et de la Petite enfance)
 3. Appuyer le système de santé dans le recrutement international de médecins, d'infirmiers et infirmières, et de professionnels et professionnelles paramédicaux d'expression française afin de répondre aux besoins découlant de la planification pluriannuelle des ressources humaines dirigée par Santé Î.-P.-É. avec l'appui du ministère de la Santé et du Mieux-être, de la Division de la planification des effectifs de la santé et du Secrétariat au recrutement et au maintien de l'effectif. (Responsable : SAAF)



Plan d'action stratégique pour l'immigration francophone de l'Î.-P.-É. 2023-2028
Pour la croissance d'une communauté d'expression française viable

4. Travailler avec les ministères et les organismes pour faciliter les discussions avec les organismes de réglementation afin de clarifier, de communiquer et de soutenir la reconnaissance des titres de compétences à l'Île-du-Prince-Édouard, et préconiser des solutions axées sur les pratiques exemplaires d'autres gouvernements, notamment pour les éducateurs et éducatrices d'expression française qualifiés (petite enfance, éducation primaire et secondaire), les infirmiers et infirmières et les autres professionnels et professionnelles de la santé. (Responsables : Division de la croissance économique et démographique, Ministère de l'Éducation et de la Petite enfance, Ministère de la Santé et du Mieux-être)
5. Travailler avec les employeurs de l'Île-du-Prince-Édouard, la CIF ainsi que les secteurs de l'éducation, de la santé et public afin d'entrer en contact avec des candidats et candidates internationaux lors de missions et d'événements de recrutement francophones, notamment dans le cadre de Destination Acadie et de Destination Canada. (Responsable : Bureau de l'immigration)
6. Explorer des moyens de travailler avec les employeurs et les partenaires pour faciliter les efforts de recrutement locaux, y compris les salons de l'emploi, liés à la migration interprovinciale. (Responsables : Division du développement de la main-d'œuvre/Compétences Î.-P.-É., Division de la croissance économique et démographique)
7. Encourager et promouvoir les occasions d'étudier et d'apprendre à l'Île-du-Prince-Édouard dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la fonction publique pour les étudiants et étudiantes d'expression française internationaux et nationaux.
 - Favoriser davantage de possibilités de placement pour les étudiants et étudiantes d'expression française afin de promouvoir l'emploi dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la fonction publique et d'autres secteurs de professions en demande. (Responsables : Ministère de la Main-d'œuvre, des Études supérieures et de la Population, Santé Î.-P.-É. / Ministère de la Santé et du Mieux-être, Commission de la fonction publique)
 - Encourager l'augmentation d'ententes de collaboration en matière de stage avec des programmes postsecondaires de l'extérieur de la province qui mèneront à la venue d'un plus grand nombre d'étudiants et étudiantes d'expression française à l'Île-du-Prince-Édouard pour des stages requis dans le cadre de leurs études. (Responsables : Ministère de la Main-d'œuvre, des Études supérieures et de la Population, Santé Î.-P.-É. / Ministère de la Santé et du Mieux-être, Commission de la fonction publique)
 - Travailler avec le Collège de l'Île, le collège Holland et l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard pour identifier d'autres domaines de programmes pertinents aux besoins en main-d'œuvre d'expression française à l'Île-du-Prince-Édouard. (Responsable : Ministère de la Main-d'œuvre, des Études supérieures et de la Population)
 - Élargir le recrutement d'étudiants et étudiantes internationaux au secondaire pour les écoles et les programmes d'études de langue française. (Responsable : Ministère de l'Éducation et de la Petite enfance)
8. Travailler avec le programme de services d'établissement avant l'arrivée (financé par IRCC) afin de faciliter de façon proactive le recrutement et le processus d'établissement des professionnels et professionnelles de la santé d'expression française à l'Île-du-Prince-Édouard. (Responsable : Santé Î.-P.-É./Ministère de la Santé et du Mieux-être)

Objectif 1.3 :

Améliorer l'accès aux services prioritaires et aux infrastructures communautaires

Priorités

- Augmenter le nombre de services prioritaires offerts en français à travers la province.
- Augmenter le nombre de services en français offerts à la communauté acadienne et francophone afin de favoriser la croissance et la viabilité de sa population.

Actions

1. Participer à la planification des transports dans la province afin de s'assurer que les besoins des régions francophones sont pris en compte. (Responsable : SAAF)
2. Promouvoir et aider à défendre les besoins en logement des régions francophones en contribuant à l'élaboration de stratégies provinciales et communautaires en matière de logement et en établissant des partenariats avec des groupes de services communautaires et des municipalités pour répondre aux besoins en logement. (Responsable : SAAF)
3. Soutenir le Réseau Santé en français Î.-P.-É. dans ses efforts pour accroître l'accès aux services de santé en français en fonction des besoins de la communauté. (Responsable : SAAF)
4. Appuyer le développement de la capacité de répondre à la demande de centres de la petite enfance francophones, y compris au sein de la communauté acadienne et francophone. (Responsable : Ministère de l'Éducation et de la Petite enfance)
5. Continuer à promouvoir l'importance de programmes d'études de langue française de première qualité dans le système scolaire provincial. (Responsable : Ministère de l'Éducation et de la Petite enfance)



BUT 2 :

AIDER LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET ARRIVANTES D'EXPRESSION FRANÇAISE À S'ÉTABLIR ET À RESTER À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Des occasions significatives de participer et de contribuer à l'emploi et à la société, ainsi que le fait de faire partie d'une communauté et d'une province qui favorise une culture d'inclusion et d'accueil, contribueront à encourager les gens à faire de l'Île-du-Prince-Édouard leur foyer. Un système de prestation de services d'établissement durable et uniforme, qui est facilement accessible et bien coordonné, permet une intégration réussie des nouveaux arrivants et arrivantes.

Ce but est appuyé par trois objectifs :

1. Améliorer les services d'établissement en français.
2. Aider les immigrants et immigrantes d'expression française et leurs familles à établir des liens avec les employeurs et l'industrie.
3. Améliorer l'accès à l'information pour les employeurs et travailleurs et travailleuses d'expression française.

Objectif 2.1 :

Améliorer les services d'établissement en français

Priorités

- Améliorer continuellement la prestation de services d'établissement efficaces en français.
- Favoriser la participation communautaire, l'inclusion et le sentiment d'appartenance.

Actions

1. Développer les capacités bilingues au sein du gouvernement pour soutenir les services d'établissement. (Responsable : SAAF)
2. Travailler avec les partenaires communautaires pour s'assurer que des services d'établissement sont offerts et accessibles aux immigrants et immigrantes d'expression française et à leurs familles et que ces derniers soient informés de leur existence de manière efficace. (Responsable : Division de la croissance économique et démographique)
3. Collaborer avec les partenaires communautaires, provinciaux et fédéraux pour favoriser une communauté accueillante et créant un sentiment d'appartenance pour les nouveaux arrivants et arrivantes. (Responsables : Division de la croissance économique et démographique, SAAF)
 - Collaborer pour développer les services d'établissement et les capacités de la CIF et d'autres organisations d'offrir des services en français qui répondent aux besoins changeants des employeurs et des candidats et candidates.
 - Coordonner les efforts entre la CIF et les accompagnateurs communautaires de l'Î.-P.-É. pour donner accès à des services d'orientation en français afin de s'assurer que les besoins des nouveaux arrivants et arrivantes d'expression française sont satisfaits dans les zones urbaines et rurales de la province.
 - Offrir du soutien aux organisations communautaires, sous forme d'expertise et de conseils, dans leurs efforts pour renforcer les communautés d'accueil, notamment pour mobiliser les initiatives liées au multiculturalisme et à la lutte contre la discrimination et le racisme.
 - Reconnaître le rôle de la région Évangéline dans le pilotage de l'Initiative des communautés francophones accueillantes d'IRCC, qui vise à accueillir et à soutenir les nouveaux arrivants et arrivantes d'expression française dans la communauté.

4. S'assurer que tous les immigrants et immigrantes parlant le français en âge d'être scolarisés sont inscrits au centre d'accueil anglais langue additionnelle/français langue additionnelle afin que leur maîtrise de la langue française puisse être évaluée et soutenue, si nécessaire. (Responsable : Ministère de l'Éducation et de la Petite enfance)
5. Mieux comprendre la répartition des résidents et résidentes temporaires d'expression française et les soutiens particuliers nécessaires pour faciliter leur établissement et leur intégration dans la communauté, en travaillant avec la CIF et d'autres partenaires communautaires. (Responsable : Division de la croissance économique et démographique)
6. Travailler avec IRCC sur des projets pilotes visant à combler les lacunes dans les programmes et les services destinés aux résidents et résidentes temporaires, comme l'accès à des cours d'anglais adaptés aux professions. (Responsable : Division de la croissance économique et démographique)
7. Promouvoir les parcours menant à la résidence permanente pour les travailleurs et travailleuses temporaires, y compris les étudiants et étudiantes internationaux, afin de les encourager à rester et à travailler à l'Île-du-Prince-Édouard. (Responsable : Bureau de l'immigration)
8. Travailler avec la CIF pour encourager et reconnaître les employeurs qui fournissent une aide à l'établissement à des candidats et candidates qui soutiennent l'engagement et la diversité culturelle sur le lieu de travail et dans la communauté. (Responsable : Bureau de l'immigration, Division la croissance économique et démographique)
9. Continuer d'appuyer les événements et les activités d'inclusion culturelle et sociale de la communauté acadienne et francophone, et promouvoir la participation des nouveaux arrivants et arrivantes, des immigrants et immigrantes et des Insulaires pour aider à bâtir des communautés fortes et solidaires. (Responsable : Division de la croissance économique et démographique, Innovation Î.-P.-É.)

Objectif 2.2 :

Aider les immigrants et immigrantes et leurs familles à établir des liens avec les employeurs et l'industrie

Priorités

- Appuyer l'orientation vers de possibilités d'emploi en français et bilingues pertinentes.
- Augmenter le nombre de diplômés et diplômées internationaux récents qui prennent un emploi à l'Île-du-Prince-Édouard.

Actions

1. Continuer d'appuyer les soutiens offerts par la CIF et les partenaires communautaires pour orienter les immigrants et immigrantes d'expression française vers des possibilités d'emploi pertinentes, y compris pour les conjoints et conjointes. (Responsable : Division de la croissance économique et population)
2. Encourager les établissements postsecondaires à mettre davantage l'accent sur les participants et participantes d'expression française à Study and Stay PEI, à l'Atlantic Student Development Alliance et à d'autres programmes qui aident les étudiants et étudiantes internationaux à trouver des emplois à l'Île-du-Prince-Édouard après l'obtention de leur diplôme. (Responsable : Division de la croissance économique et démographique)
 - Identifier et promouvoir davantage de possibilités d'emploi en français, notamment auprès d'employeurs francophones.
 - Accroître l'offre de communications écrites en français, en collaboration avec les partenaires des gouvernements provinciaux et fédéral.
3. Faciliter la transmission de meilleures pratiques pour aider les nouveaux arrivants et arrivantes à acquérir la qualification requise pour travailler dans leur profession lors de la réunion annuelle des organismes de réglementation de l'Île-du-Prince-Édouard. (Responsable : Division de la croissance économique et démographique)

Objectif 2.3 :

Améliorer l'accès à l'information pour les employeurs et travailleurs et travailleuses d'expression française

Priorité

- Faciliter l'embauche réussie d'immigrants et immigrantes d'expression française ou bilingues.

Actions

1. Promouvoir les avantages d'une main-d'œuvre bilingue, y compris la participation des étudiants et étudiantes internationaux, auprès des employeurs de l'Île-du-Prince-Édouard en collaboration avec la CIF et d'autres partenaires. (Responsables : Division de la croissance économique et démographique, Bureau de l'immigration)
2. Faciliter la création de ressources et d'outils pour les employeurs, comme des lignes directrices pour le recrutement d'immigrants et immigrantes francophones, l'appui avant l'arrivée et le soutien à l'intégration, qui sont fondées sur de meilleures pratiques. (Responsables : Division de la croissance économique et démographique, Bureau de l'immigration)
3. Travailler avec la CIF pour aider les employeurs à comprendre l'accès aux soutiens et ressources en matière de gestion des ressources humaines en français. (Responsables : Division de la croissance économique et démographique, Division du développement de la main-d'œuvre/Compétences Î.-P.-É.)
4. Aider à faciliter l'accès à l'information en français concernant la législation de l'Île-du-Prince-Édouard qui touche aux immigrants et immigrantes dans leur emploi – y compris celle en matière de droits de la personne, en travaillant avec la Commission des droits de la personne de l'Île-du-Prince-Édouard, et celle en matière d'indemnisation des travailleurs et travailleuses et de sécurité au travail, en travaillant avec Commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard. (Responsable : SAAF)



BUT 3 :

DÉVELOPPER LA CAPACITÉ D'ACCROÎTRE L'IMMIGRATION D'EXPRESSION FRANÇAISE À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Pour la réussite du recrutement, de l'établissement et de l'intégration des nouveaux arrivants et arrivantes dans la communauté, il faut renforcer le réseau et les partenariats visant à appuyer les personnes et les familles d'expression française à l'Île-du-Prince-Édouard. Il est également nécessaire de transmettre l'information et de recueillir des données pertinentes.

Il est possible d'améliorer la collaboration et l'harmonisation des priorités et des efforts au sein du gouvernement et de la communauté afin d'être en mesure d'accroître l'immigration d'expression française à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces efforts nécessiteront la mise en place de mécanismes solides pour soutenir l'action, pour suivre et mesurer les progrès et pour rendre compte des résultats.

Ce but est appuyé par trois objectifs :

1. Harmoniser les priorités en matière d'immigration d'expression française avec les priorités générales du gouvernement en matière d'immigration, de population et de développement de la main-d'œuvre.
2. Favoriser les partenariats et améliorer la coordination.
3. Prendre compte de la recherche et de l'information dans les décisions.

Objectif 3.1 :

Harmoniser les priorités en matière d'immigration d'expression française avec les priorités générales du gouvernement en matière d'immigration, de population et de développement de la main-d'œuvre.

Priorités

- Intégrer les priorités de l'immigration d'expression française dans d'autres initiatives gouvernementales.
- Offrir et rendre accessibles les campagnes de promotion et les communications sur l'immigration d'expression française en français.

Actions

1. Aligner le recrutement et l'établissement des immigrants et immigrantes d'expression française sur les stratégies et initiatives de la province en matière de population, d'immigration, d'équité, de diversité et d'inclusion, de développement de la main-d'œuvre, de logement, de santé et d'autres priorités. (Responsable : comité de gouvernance)
2. Fournir un accès à des services de traduction en français pour les campagnes de promotion, les communications et le contenu web dans les domaines prioritaires pour ce qui est de l'immigration d'expression française. (Responsable : SAAF)
3. Tirer parti du marketing et de la promotion en français qui mettent en valeur la culture et les activités acadiennes et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard dans le cadre des efforts de recrutement et d'établissement visant les immigrants et immigrantes d'expression française. (Responsable : comité de gouvernance)
4. Appliquer une lentille francophone à l'élaboration des politiques, dans le cadre des efforts du gouvernement provincial en matière de diversité. (Responsable : SAAF)
5. Développer la capacité du gouvernement provincial grâce au Service de traduction du Secrétariat aux affaires acadiennes et francophones afin d'offrir davantage de contenu et publications en français pour le recrutement et l'établissement des immigrants et immigrantes d'expression française. (Responsable : SAAF)

Objectif 3.2 :

Favoriser les partenariats et améliorer la coordination

Priorité

- Établir des mécanismes qui facilitent la communication de l'information, des priorités et des progrès au sein du gouvernement provincial et aux partenaires communautaires et fédéraux.

Actions

- Créer un comité de gouvernance pour soutenir la mise en œuvre du présent plan d'action stratégique, composé de représentants et représentantes de divers secteurs du gouvernement, ayant pour mandat de faciliter la communication des priorités pour assurer l'alignement et le suivi des progrès afin de promouvoir la responsabilité. (Responsable : SAAF)
- Permettre l'échange d'informations qui éclairent les décisions liées à l'immigration d'expression française et qui aident à faire avancer les priorités en travaillant avec le gouvernement fédéral. (Responsable : comité de gouvernance)
- Collaborer avec IRCC, Patrimoine canadien et d'autres ministères et organismes fédéraux sur les priorités de l'immigration d'expression française et faciliter les liens et la participation aux discussions avec d'autres collaborateurs locaux, le cas échéant. (Responsable : membres du comité de gouvernance)
- Créer un réseau pour l'immigration d'expression française afin de soutenir l'harmonisation des priorités entre le gouvernement, la communauté et les autres partenaires et se réunir au moins une fois par an en tant que réseau pour discuter des priorités, des besoins de la communauté et des progrès réalisés. (Responsable : comité de gouvernance)

Objectif 3.3 :

Prendre compte de la recherche et de l'information dans les décisions

Priorités

- Définir des outils et des mécanismes de mesure de référence pour le suivi s'alignant sur le cadre du gouvernement fédéral et utilisés de manière uniforme.
- Mesurer le succès des stratégies d'immigration d'expression française à l'aide de données.

Actions

- Identifier, incorporer et communiquer la définition du terme « d'expression française » (qui est utilisée par IRCC) dans le cadre des efforts de l'Île-du-Prince-Édouard en matière d'immigration d'expression française. (Responsable : comité de gouvernance)
- Définir les outils et mécanismes de mesure pour faire le suivi des programmes et mesurer les résultats en fonction de la définition nationale de l'immigration d'expression française et des efforts améliorés d'IRCC pour la collecte de données sur les langues officielles des résidents et résidentes temporaires et permanents. (Responsable : comité de gouvernance)
 - Adapter les outils de mesure d'IRCC pour inclure les mesures propres à l'Île-du-Prince-Édouard, comme la participation de personnes d'expression française à Study and Stay PEI, à l'Atlantic Student Development Alliance et à d'autres programmes ; la croissance du nombre d'étudiants et étudiantes internationaux diplômés du Collège de l'Île ; et l'augmentation progressive des emplois de langue française dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des services publics et d'autres secteurs à forte demande.
- Travailler avec les partenaires gouvernementaux et communautaires pour mieux définir, suivre et mesurer la participation des immigrants et immigrantes d'expression française aux programmes, y compris ceux liés au recrutement et à l'établissement. (Responsable : comité de gouvernance)
- Élaborer des mécanismes de rapport sur les résultats du Plan d'action stratégique pour l'immigration francophone par l'entremise du comité de gouvernance pangouvernemental et avec les intervenants communautaires/le Réseau pour l'immigration d'expression française. (Responsable : comité de gouvernance)

MISE EN ŒUVRE ET REDDITION DE COMPTES

Le comité de gouvernance du Plan d'action stratégique pour l'immigration francophone est composé de représentants de divers secteurs du gouvernement et a pour mandat de superviser la mise en œuvre du plan d'action. Le comité de gouvernance est responsable de l'établissement des outils et des mécanismes de mesure ainsi que du suivi des progrès et de la production de rapports sur les résultats. Le comité est également chargé de faciliter l'échange d'information, le cas échéant. Le comité de gouvernance se réunit périodiquement et peut créer des groupes de travail pour soutenir des initiatives.

Le Secrétariat aux affaires acadiennes et francophones est l'organisme de coordination chargé d'assurer la mise en place et le bon fonctionnement du comité de gouvernance pangouvernemental. Le Secrétariat contribue également à l'organisation de réunions périodiques du comité de gouvernance et d'autres intervenants, de temps à autre, par l'entremise du Réseau pour l'immigration d'expression française.

Pour soutenir les efforts de la **Loi sur les services en français**, un coordonnateur ou une coordinatrice des services en français est nommé dans chaque institution assujettie à la **Loi**. Sous la direction du Secrétariat aux affaires acadiennes et francophones, les coordonnateurs et coordonnatrices se réunissent quatre fois par an pour échanger de l'information, discuter des priorités et assurer la collaboration et l'harmonisation. Tirer profit de ces acteurs clés et de leur rôle au sein de chaque ministère du gouvernement provincial sera utile pour la mise en œuvre des actions énoncées dans le présent plan d'action stratégique.



ANNEXE

Un groupe de travail pangouvernemental s'est réuni pour se pencher sur la rétroaction de la communauté et les priorités au sein du gouvernement et pour guider l'élaboration du plan d'action stratégique. Voici les membres du groupe de travail :

Nicholas Faubert, Secrétariat aux affaires acadiennes et francophones

Rebecca Gill, Recrutement et maintien en poste des effectifs en santé, Santé et Mieux-être

Janet Horne, Dotation, classification et développement organisationnel, Commission de la fonction publique

René Hurtubise, Éducation, programmes et services en français, Éducation et Petite enfance

Brad Ledgerwood, Recrutement et maintien en poste des effectifs en santé, Santé et Mieux-être

Juanita Lewis, Secrétariat aux affaires acadiennes et francophones

Nadine MacLean, Administration des affaires médicales, Santé Î.-P.-É.

Thilak Tennekone, Dotation, classification et développement organisationnel, Commission de la fonction publique

Kal Whitnell, Croissance économique et démographique, Main-d'œuvre, Études supérieures et Population

Jeffrey Young, Bureau de l'immigration

